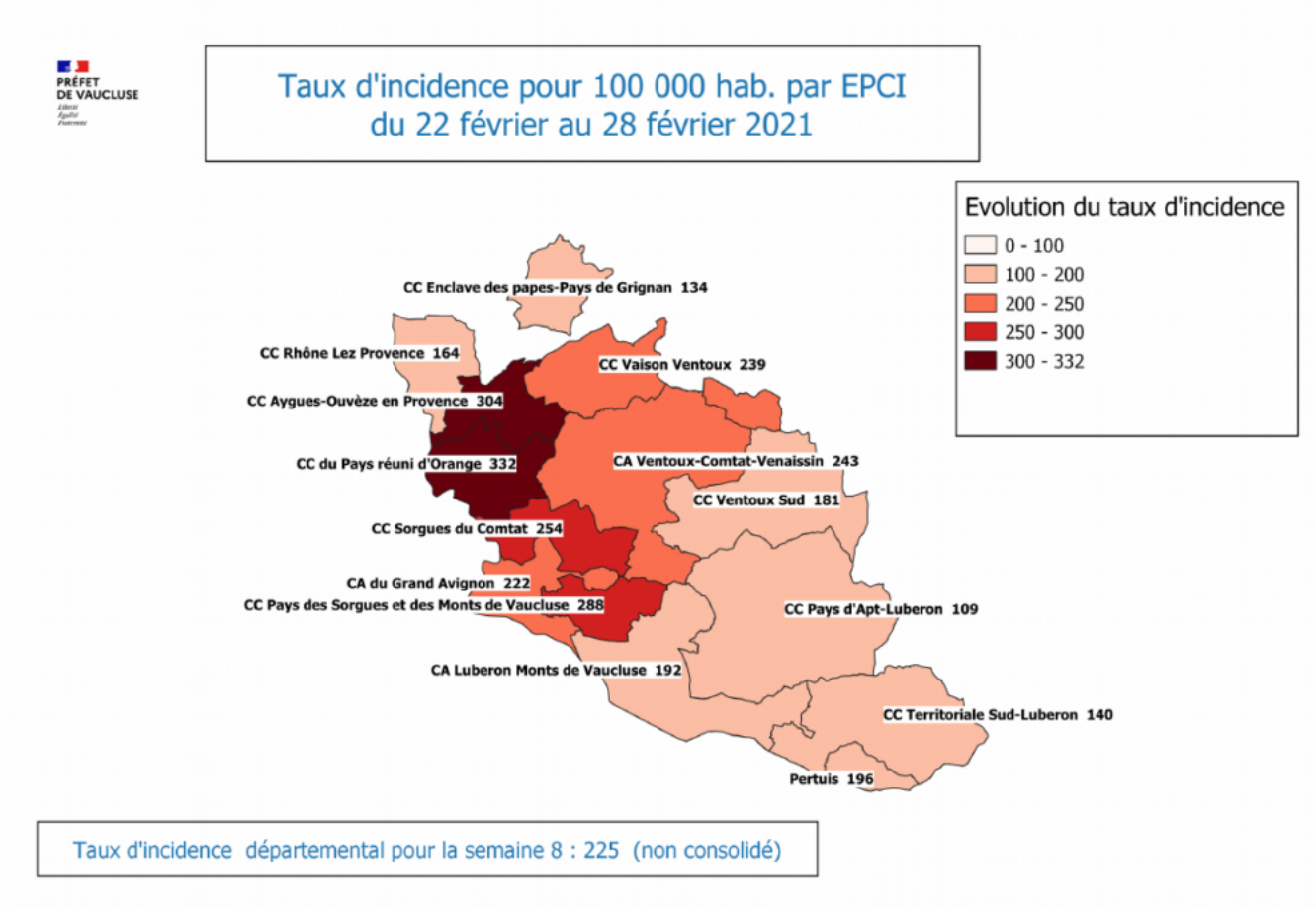
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

Covid : léger rebond du taux d'incidence en Vaucluse



Dans son dernier point sur la situation sanitaire dans le département concernant la semaine 8 (celle du 22 au 28 février), la préfecture de Vaucluse constate un léger rebond du taux d'incidence. Ce dernier passe ainsi de 221 nouveaux cas pour 100 000 habitants en semaine 7 à 225 pour la semaine dernière. Si ce chiffre est supérieur à la moyenne nationale, il reste bien inférieur que les semaines précédentes où l'on a notamment atteint 289 en semaine 3.

Cet indice épidémiologique est également très disparate entre les territoires de Vaucluse (voir carte ci-dessus). Les chiffres les plus élevés se situent dans le secteur du Pays d'Orange (332) et Aygues-Ouvèze (304). A l'inverse, l'Enclave des Papes, pourtant située dans l'un des 20 départements à risque selon le ministère de la Santé, affiche le niveau le plus bas de Vaucluse (134).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

Les 23 lits de réanimations du département occupés

Même constat concernant les hospitalisations. Le nombre de personnes hospitalisées stagne sur un plateau haut : le pic du nombre de personnes hospitalisées pour Covid a eu lieu le 17 novembre, avec 526 personnes hospitalisées.

Aujourd'hui, 306 personnes sont hospitalisées dont 23 en réanimation et soins intensifs (soit la pleine capacité des lits de réanimation dédiés au Covid en Vaucluse), 175 en hospitalisation conventionnelle et 108 en soins de suite et réadaptation.

Entre les semaines 7 et 8 on déplore enfin 16 décès supplémentaires portant ainsi le total du nombre de mort depuis le début de la pandémie à 834 (dont 652 à l'hôpital et 182 en Ehpad -Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes).

Avignon : ouverture d'un centre de vaccination au château de la Barbière

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026





La Ville d'Avignon ouvre un centre de vaccination au château de la Barbière à partir du lundi 1er mars. Objectif : accompagner les seniors les plus fragiles.

L'initiative, menée en partenariat avec la Préfecture et l'Agence régionale de santé (ARS), est pilotée par la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS). Le nouveau centre de vaccination sera donc opérationnel à partir du 1er mars au château de la Barbière situé 8 avenue du Roi Soleil. Un tiers des rendez-vous proposés aux plus de 75 ans via la plateforme Doctolib sont pré-réservés pour les seniors identifiés par la Ville comme les plus fragiles et les plus isolés soit 400 créneaux sur les trois semaines à venir.

Protéger les plus de 75 ans jugées les plus fragiles

Pour cela, la Cellule Seniors de la municipalité d'Avignon a prendra contact avec les personnes avignonnaises de plus de 75 ans jugées les plus fragiles et non encore vaccinées pour leur proposer de se faire vacciner sur un créneau horaire précis et, avec leur accord, les inscrire via un accès dédié, leur assurant ainsi un rendez-vous pour la première injection ainsi que pour la seconde (28 jours après).

« Elle s'assurera également du transport des seniors rencontrant d'importants problèmes de mobilité et ne disposant pas de moyens de transport personnel grâce à la mise en place d'un service de navette gratuit entre leur domicile et le centre de vaccination, explique la Ville. L'opération sera renouvelée chaque semaine et le nombre de créneaux évoluera proportionnellement à celui des vaccins reçus par le

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

centre. »

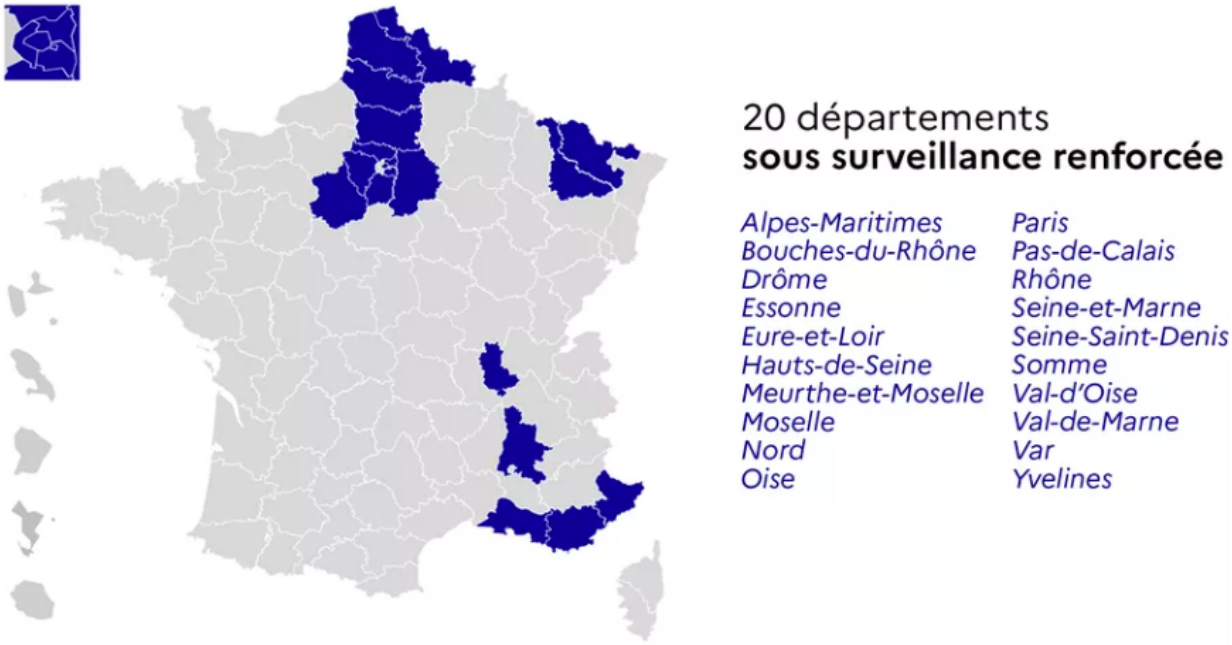
160 créneaux par semaine
La première semaine, le centre de vaccination sera ouvert les lundi, mardi, mercredi et jeudi après-midi. Les semaines suivantes, il ouvrira ses portes les mardi, mercredi et jeudi de 9h à 17h, ainsi que les vendredi et samedi matins.
En tout, 84 créneaux de vaccination seront ouverts pour la Cellule Seniors lors de la première semaine de mars sur les après-midi du mardi 2 et mercredi 3, de 13h à 17h. Les semaines suivantes, trois demi-journées proposeront un total de 160 créneaux par semaine : les mardi et mercredi après-midi de 13h à 17h et le vendredi matin de 9h à 11h30.

Reconfinement : le Vaucluse passe entre les gouttes

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026



20 départements français sous surveillance renforcée ● © Matignon

Dans son point presse d'hier sur la situation sanitaire liée au Covid-19, le Premier ministre Jean Castex a annoncé l'ouverture de 'concertations' dans les jours à venir entre préfets et élus dans les 20 départements* les plus fortement touchés par l'épidémie. Autant de départements qui « cumulent des indicateurs défavorables » (niveau d'incidence, part de variant supérieure à 50%, pression hospitalière, accélération de la circulation virale).
Des territoires où il est fortement probable que le Gouvernement se dirige vers des mesures comparables à celles prises à Nice et à Dunkerque avec un confinement durant au moins deux week-ends même si certains élus locaux en demandent davantage.

Le Vaucluse cerné par les départements à risque
Pourtant 'cerné' par ces zones à risques (Drôme, Bouches-du-Rhône, Var et Alpes-Maritimes, Var) le Vaucluse ne figure pas dans cette liste des départements en sursis. Une situation qui s'explique notamment par la poursuite de la baisse du taux d'incidence en Vaucluse. En effet, la semaine dernière, ce taux s'élevait à 210 nouveaux cas pour 100 000 habitants contre 240 la semaine précédente après avoir atteint 289 durant la 3e semaine de janvier. Dans le même temps, le département enregistre également une légère baisse du nombre de cas en milieu scolaire. Cependant, la stagnation du nombre de personnes hospitalisées incite encore à la plus grande prudence.

**Les départements concernés : toute l'Ile-de-France (soit 8 départements), le Nord, le Pas-de-Calais,*

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

l'Oise, la Somme, les Alpes-Maritimes, le Var, les Bouches-du-Rhône, la Moselle, la Meurthe-et-Moselle, Rhône, la Drôme et l'Eure-et-Loir.

Vaucluse : ouverture dérogatoire des restaurants aux entreprises du BTP



55 restaurants vauclusiens se sont manifestés afin de bénéficier de l'ouverture dérogatoire pour les salariés du BTP. Initié fin janvier par la CCI (Chambre de commerce et d'industrie) de Vaucluse, ce dispositif vise à permettre aux restaurateurs vauclusiens d'accueillir dans leur établissement les salariés itinérants d'entreprises du BTP pour la restauration du midi. Il est désormais opérationnel depuis le 23 février. Les entreprises intéressées sont invitées à se faire connaître auprès des services de la CCI.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

Contrat d'engagement entre le restaurateur et l'entreprise
L'initiative a fait l'objet d'une convention-cadre entre la préfecture de Vaucluse, la CCI 84 et la délégation de Vaucluse de la Chambre de métiers et de l'artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur (CMAR Paca) permettant l'ouverture dérogatoire des restaurants pour l'accueil de salariés ou artisans du bâtiment et travaux publics en période hivernale.
Pour bénéficier de ce dispositif, l'entreprise ou l'artisan du BTP devra prendre attache auprès d'un restaurateur à proximité de son chantier. L'établissement de restauration et l'entreprise ou l'artisan du BTP signeront un contrat d'engagement qui devra être validé par les services de la préfecture de Vaucluse. Ce contrat définira la liste nominative des personnes pouvant être accueillies ainsi que le prix du repas.

Pas plus de 2 entreprises par établissement
Un restaurant pourra signer plusieurs contrats d'engagement avec des entreprises ou artisans du BTP, mais s'engage à ne recevoir que deux entreprises au maximum par jour au sein de son établissement pour limiter le brassage. Une liste des restaurants souhaitant participer au dispositif est centralisée auprès de la CCI, de la CMAR, de la Capeb, de la FBTP et de l'Umih, qui la diffuseront à l'ensemble des professionnels du secteur BTP.
Par ailleurs, le restaurant s'engage à accueillir au sein de son établissement uniquement les salariés ou artisans listés sur le contrat d'engagement et à respecter un protocole sanitaire particulièrement exigeant, défini à l'article 40 du décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

Détail de l'opération sur le site de la CCI

Covid : le taux d'incidence poursuit sa baisse en Vaucluse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026



En semaine 7 (du 15 au 20 février derniers), le taux d'incidence est en nette baisse dans le Vaucluse. Sur cette période, il s'établit à 210 nouveaux cas pour 100 000 habitants contre 240 la semaine précédente et après avoir atteint 289 sur la semaine 3 (le plafond ayant été enregistré en semaine 44 en novembre 2020 avec un taux de 725). On constate également une légère baisse du nombre de cas en milieu scolaire.
Par ailleurs, le nombre de personnes hospitalisées stagne toujours sur un plateau haut : le pic du nombre de personnes hospitalisées pour Covid a eu lieu le 17 novembre, avec 526 personnes hospitalisées. Hier, 289 personnes étaient hospitalisées dont 16 en réanimation et soins intensifs, 166 en hospitalisation conventionnelle et 107 en soins de suite et réadaptation.

Bilan de la mortalité et de la campagne de vaccination
Au 22 février, le Vaucluse totalisait 819 décès depuis le début de la pandémie (637 à l'hôpital, dont 22 en semaine 7, ainsi que 182 en Ehpad – Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes).
Depuis le début de l'année sur la période 1er janvier-9février, le nombre de décès a augmenté de 20% par rapport à l'année précédente (825 en 2021 contre 686 en 2020).
Enfin, concernant la campagne vaccinale, 22 039 personnes ont été vaccinées en Vaucluse dont 3 858

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

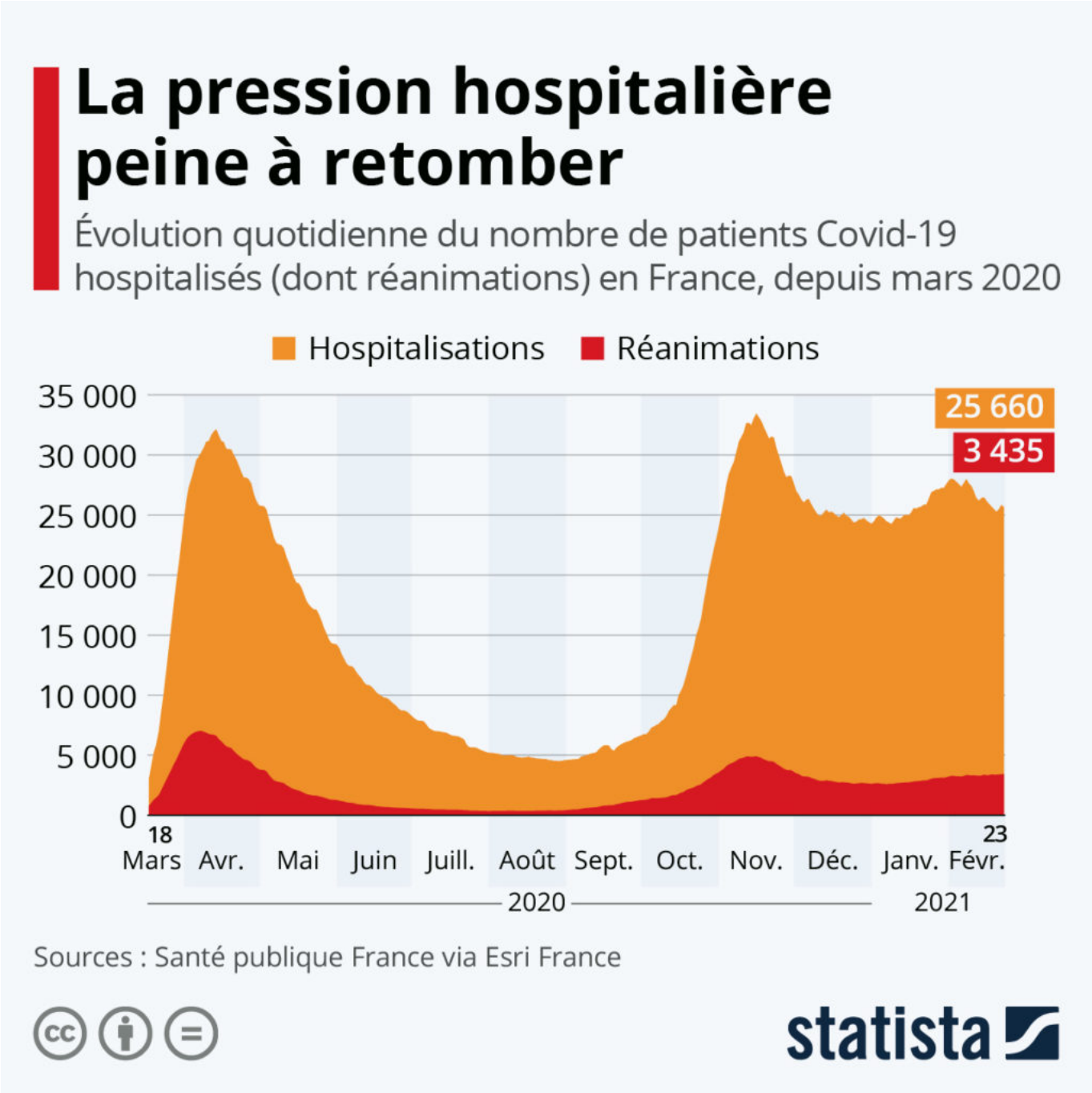
Ecrit par le 2 novembre 2026

résidents en Ehpad, soit 17,5% des personnes traitées.

Covid-19 : la pression hospitalière peine à retomber

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026



Alors que la vaccination continue de progresser dans l'Hexagone, avec plus de 2,6 millions de personnes ayant reçu au moins une première dose à ce jour selon Santé publique France, la pression hospitalière liée aux cas de Covid-19 peine toujours à redescendre depuis le début de l'année 2021.

En se basant sur les données de Santé publique France compilées par Esri, notre graphique dresse un

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

aperçu de l'évolution du nombre de patients hospitalisés, dont ceux en réanimation, depuis le début de la pandémie. Lors du pic épidémique d'avril 2020, on recensait plus de 30 000 hospitalisations incluant 7 000 cas en réanimation sur tout le territoire. Les chiffres ont ensuite progressivement diminué pour descendre sous la barre des 5 000 hospitalisations (dont 350 à 400 cas graves) durant l'été. Comme le révèlent les courbes du graphique, le pic de la seconde vague épidémique est survenu mi-novembre, avec à nouveau plus de 30 000 patients hospitalisés (dont près de 5 000 en réanimation). Mais après une décrue observée dans les semaines qui ont suivi, les chiffres se sont stabilisés fin décembre et se maintiennent depuis à un niveau élevé. Le 23 février, ont recensait toujours plus de 25 000 hospitalisations (dont près de 3 500 en réanimation) en date du 23 février.

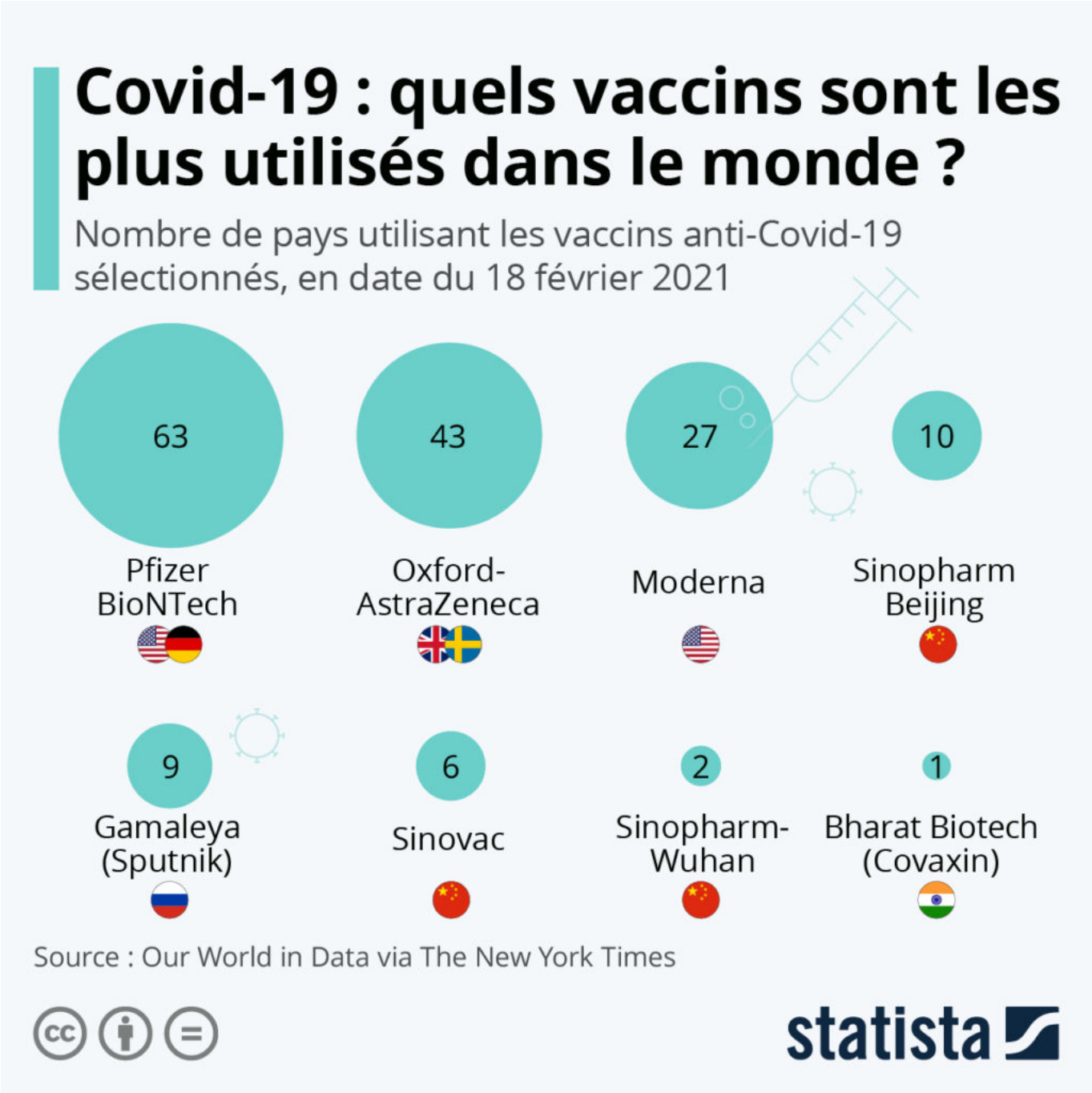
Graphique mis à jour avec les données du 23 février 2021. Si le texte et l'infographie venaient à ne pas correspondre, nous conseillons de rafraîchir la page avec la touche F5 ou de vider la mémoire cache du navigateur.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Les vaccins les plus utilisés dans le monde

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026



Le 18 février 2021, un peu plus de 185 millions de personnes avaient reçu une première dose de vaccin anti-Covid-19 dans le monde, soit environ 2,4 doses pour 100 personnes. Les huit vaccins actuellement en service à travers le globe nécessitent tous deux injections. Mais cela pourrait changer dans les prochaines semaines, lorsque le vaccin à une dose de Johnson & Johnson sera autorisé aux États-Unis. Le géant pharmaceutique américain a également déposé une demande d'autorisation auprès de l'Union

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

européenne, et cette dernière lui a déjà précommandé 200 millions de doses. À l'heure actuelle, c'est le vaccin de Pfizer-BioNTech qui est de loin le plus utilisé dans le monde, puisqu'il est administré dans plus de 60 pays selon les informations collectées par Our World in Data et rapportées par le New York Times.

L'autre vaccin à « ARN messager », celui produit par Moderna, est actuellement utilisé dans 27 pays, alors que celui d'Oxford-AstraZeneca (vaccin à vecteur viral), moins cher mais aussi moins efficace que les deux précédemment cités, a été choisi à ce jour par plus de 40 pays. Ailleurs, les vaccins chinois Sinovac et Sinopharm sont utilisés respectivement par 6 et 10 pays, notamment en Asie, Afrique et Amérique du Sud, alors que Spoutnik V (Russie) a été plébiscité par 9 gouvernements, dont la Hongrie, et ce malgré l'absence pour le moment d'autorisation à l'échelle de l'UE.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Covid : vers un renforcement des contrôles du respect du couvre-feu en Vaucluse



A l'approche des congés scolaires pour les trois zones, les forces de l'ordre ont renforcé leurs

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

contrôles dans le Vaucluse. Dans ce cadre, des vérifications viennent d'avoir notamment lieu à Avignon et Pernes-les-Fontaines.

En fin de semaine dernière, le Vaucluse enregistrait une légère stabilisation sur un plateau haut de son taux d'incidence (238 pour 100 000 habitants) et de son taux de positivité (7,2%). Cette situation reste fragile notamment en raison de l'apparition des variants, plus contagieux. La région Provence-Alpes-Côte d'Azur observe en outre une circulation virale toujours supérieure à celle enregistrée au niveau national.
« La situation sanitaire demeure préoccupante dans le département et nécessite, de la part de chacun, un strict respect des mesures ayant pour objectif de limiter la propagation du virus Covid-19, que sont les gestes barrières, les jauges applicables aux établissements recevant du public (ERP), et le couvre-feu entre 18h et 6h du matin, expliquent les services de la préfecture de Vaucluse. L'objectif du couvre-feu étant de limiter les rassemblements durant lesquels les mesures barrières sont moins bien appliquées et où le virus circule rapidement. »

Multiplication des opérations
A l'approche des congés scolaires pour les trois zones, les forces de l'ordre ont donc décidé de renforcer leurs contrôles dans le Vaucluse. Dans ce cadre, Bertrand Gaume, préfet de Vaucluse, s'est ainsi rendu vendredi dernier aux cotés de la direction départementale de la sécurité publique lors d'une opération de contrôle nocturne des établissements recevant du public et de contrôle de flux à Avignon.
Le lendemain c'est Didier François, sous-préfet de Carpentras qui s'est rendu de son côté sur un contrôle du couvre-feu conduit par le groupement de gendarmerie départementale au rond-point d'Intermarché à Pernes-les-Fontaines. Il s'agissait essentiellement de contrôler le respect du couvre-feu et de s'assurer que les conducteurs de véhicules en circulation disposaient bien de l'attestation adaptée à leur situation.
Au final, ce type d'opération devrait se multiplier dans le département dans les jours à venir.

Covid-19 : les maires de Vaucluse souhaitent que les pompiers volontaires puissent être aussi vaccinés

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026



Alors qu'une campagne de vaccination a été réalisée début janvier pour une trentaine de sapeurs-pompiers actifs âgés de plus de 50 ans du Service départemental d'incendie et de secours de Vaucluse (SDIS 84), Jean-François Lovisolo et Pierre Gonzalvez coprésidents de l'Association des maires de Vaucluse (AMV) viennent de solliciter le préfet de Vaucluse afin que les pompiers volontaires puisse aussi bénéficier de ce traitement préventif.
Le maire de La Tour-d'Aigues et celui l'Isle-sur-la-Sorgue souhaitent ainsi attirer l'attention sur la situation de ces sapeurs-pompiers volontaires qui œuvrent au quotidien dans « nos territoires ruraux et péri-urbains au sein du SDIS aux côtés des sapeurs-pompiers professionnels pour répondre à des situations de détresse. »

Aussi en 1re ligne depuis 1 an

« Depuis un an, et l'émergence de cette pandémie, ils sont placés en première ligne, poursuivent les deux coprésidents. Ils doivent répondre à des situations d'urgence au contact de la population, et le risque de contamination n'est pas à négliger. Nous sollicitons donc l'examen de la possibilité de faire bénéficier en priorité aux sapeurs-pompiers volontaires et professionnels de doses de vaccin. Nous savons qu'ils sont contingentés mais l'action quotidienne de ces agents au service de la collectivité mérite amplement le choix de cette priorité. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Sous réserve de la disponibilité des doses, cette vaccination pourrait être organisée rapidement selon l'AMV.